

consiste pas à dessiner les contours d'une énième retouche du système de protection sociale, mais va bien au-delà en s'attaquant à l'ensemble des rapports sociaux : de classe, de générations, de genre, de territoires et de nationalités. L'ouvrage invite à s'interroger sur l'écart entre les principes moraux de solidarité auxquels les individus restent attachés et les conditions réelles d'application de ces principes. *Repenser la solidarité* c'est faire l'inventaire des transformations de la question sociale. C'est chercher les moyens qui vont permettre à la vie sociale de se développer dans des conditions telles que les principes moraux de solidarité ne seront pas sans cesse battus en brèche. Nous avons affaire à ici à des chercheurs engagés qui reprennent à leur compte cette phrase d'É. Durkheim : « nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif » (*De la division du travail social*, préface de la première édition, 1893, p. 39).

Les auteurs se livrent à un inventaire précis des défis nouveaux de la solidarité qui obligent à revoir les principes fondateurs et font apparaître des voies possibles de réforme du vivre ensemble. Cet inventaire est organisé autour de huit enjeux fondamentaux : les principes de justice sociale, la question des solidarités familiales, le rétablissement du lien entre générations, la crise de la société salariale, le combat contre le racisme et les discriminations, la lutte contre les ségrégations urbaines et scolaires, la question de l'humanitaire en France et dans les pays lointains, l'avenir de l'État social.

Isabelle Astier

UMR 8019 CNRS, centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSÉ), faculté des sciences économiques et sociales, université des sciences et technologies Lille-1, bâtiment SH2, 59655 Villeneuve-d'Ascq cedex, France
 Adresse e-mail : iastier@wanadoo.fr

doi:10.1016/j.soctra.2008.09.013

L'égalité introuvable, la parité, les féministes et la République, É. Lépinard. Presses de Sciences Po, Paris (2007). 304 pp.

Comment expliquer le hiatus entre l'ampleur théorique du débat suscité par le concept de parité en France à la fin des années 1990 et le pragmatisme silencieux qui préside à l'application de la loi du 6 juin 2000 ? Comment rendre compte de l'écart entre le caractère éminemment symbolique donné à la parité et une application plutôt décevante ? Éléonore Lépinard fait ici l'hypothèse que « les rhétoriques et les normes mobilisées pour légitimer la loi sur la parité ont participé à forclure les changements possibles en matière d'égalité des sexes », construisant une « égalité introuvable » (p. 13). Sa vérification passe par une restitution de la genèse de la parité comme formulation inédite de l'égalité des sexes et par l'analyse des effets discursifs et sociaux sur les mouvements qui l'ont portée et le modèle républicain contemporain. Les sources exploitées sont donc, pour l'essentiel, les productions scientifiques, les articles de presse, les tribunes et textes militants et les débats parlementaires qui s'y rapportent. Dans la lignée des travaux de Jane Jenson, l'auteur entend mettre au cœur de sa réflexion les opérations discursives par lesquelles des acteurs collectifs créent des stratégies et des justifications qui transforment les termes du débat sur l'égalité des sexes, mais aussi les institutions et les normes qui contraignent ce travail de signification. L'ambition est conséquente : à travers l'analyse de la dynamique de légitimation de la parité, c'est, en creux, l'univers du discours républicain des années 1990 qui se dessine.

Éléonore Lépinard retrace, en premier, la généalogie internationale du concept de parité. Elle piste les progressives élaborations théoriques du principe paritaire, de la mise en place d'une grammaire de l'action positive aux niveaux onusien et européen jusqu'à la plateforme de Pékin en 1995 qui confirme la définition de l'égalité des chances et la légitimité des moyens pour l'assurer. L'adaptation de la revendication paritaire au contexte français est ensuite facilitée par le relais assuré par les militantes et expertes féministes présentes sur la scène européenne. La fabrication d'une parité « *made in France* » est alors impulsée. La redéfinition de l'égalité des sexes au nom de la parité est d'abord l'objet d'un important débat au sein de la nébuleuse féministe et contribue à la réactivation des césures théoriques et politiques héritées des années 1970, mais aussi à la recomposition de certaines tendances et de leurs orientations stratégiques. L'auteur restitue ici brillamment la controverse qui voit s'affronter les tenants de la parité comme égalité parfaite, parachèvement démocratique et véritable universalisme, aux féministes qui voient à l'inverse dans la parité une égalité dénaturée, participant à la renaturalisation du genre et du sexe. Un argument dominant chez les paritaristes consiste, en effet, à faire de la différence des sexes une division radicalement différente de tout autre principe de (di)vision de la société (classes sociales, ethniques, etc.), au nom de justifications contrastées. Contre cette sexuotion de l'universel et de la représentation politique, c'est la nature même de la représentation qui est discutée (la politique de présence est-elle le meilleur moyen de l'émancipation des femmes ?), le primat accordé à la différence des sexes qui est contesté et la vision essentialiste dénoncée. La revendication paritaire apparaît donc comme une « configuration de discours contradictoires, aux significations multiples, contextuelles et contingentes » qui énonce en de nouveaux termes le vieux dilemme de la différence, mais sans le résoudre. L'auteure dialogue ici avec Joan W. Scott, pour qui les paritaristes ont cherché à déssexualiser la représentation politique tout en, paradoxalement, re-sexualisant l'individu, afin de mettre en lumière les contradictions de l'universalisme. De manière convaincante, Éléonore Lépinard souligne que le problème réside bien, mais dans le fait qu'en inscrivant une différence au cœur de l'abstraction universaliste, « on procède à une assignation des individus à l'un des deux groupes et donc à un renforcement des catégories de sexe et des identités de genre comme étant uniquement binaires » (p. 110). Les paritaristes parviennent néanmoins à créer une large mobilisation réformatrice, s'appuyant sur des répertoires d'action adaptés (réseau souple d'associations, tribunes et manifestes) qui se diffusent auprès d'une arène publique plus large. C'est ensuite que s'invente une nouvelle déclinaison de l'« exception française » : construite comme un problème public, la revendication paritaire s'ajuste aux contraintes/opportunités institutionnelles et rhétoriques du système républicain et voit évoluer son contenu. Face à la *doxa* républicaine, s'impose une universalisation de la différence au nom de laquelle le groupe des femmes peut revendiquer son inclusion, tout en assurant une égalité concrète et mesurable. Le dernier ajustement de l'énonciation paritaire est enfin le résultat du travail juridique et législatif des parlementaires. La revendication est relayée par des femmes élues et par les institutions en charge de l'égalité des sexes. L'intense bataille juridique débouche sur un compromis politique et institutionnel qui cadre et restreint les ambitions paritaires. La révision constitutionnelle pose, en effet, que la loi « favorise » l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats et fonctions politiques, ce qui limite les évolutions en matière d'égalité des sexes en politique et balise strictement les possibilités de demandes d'égalité, au détriment des revendications d'autres minorités.

Le parti pris théorique consistant à mettre l'accent sur la dimension discursive de la lutte paritaire constitue ainsi la grande originalité — mais également peut-être une limite de l'approche proposée par Éléonore Lépinard. D'un point de vue sociologique, on est frustré de ne pas voir articulées plus systématiquement les capacités d'imposition et de définition de la parité aux positions et trajectoires des acteur-ric-e-s de la controverse. La dynamique de légitimation de

la revendication paritaire est contrainte par une structure d'opportunité discursive complexe et parfaitement analysée par l'auteur, mais ne l'est-elle pas également par les stratégies diverses des militantes, des intellectuelles et surtout des professionnels de la politique ? Certes, les militantes, en faveur de la parité, ont su exploiter une « fenêtre d'opportunité politique », mais ne doit-on pas en retour penser que la revendication paritaire a pu être instrumentalisée par les politiques à d'autres fins que celle de l'égalité des sexes ?

Pour en savoir plus

Scott, J., 2005. Parité ! L'universel et la différence des sexes. Fayard, Paris.

Catherine Achin
Cultures et sociétés urbaines, UMR 7112 CNRS, université de Paris-8,
59–61, rue Pouchet, 75849 Paris cedex 17, France
Adresse e-mail : achincat@yahoo.com

doi:10.1016/j.soctra.2008.09.011

Pour en finir avec la domination masculine, de A à Z, I. Löwy, C. Marry. Coll. « Les empêcheurs de penser en rond ». Seuil, Paris (2007). 339 pp.

Outil pour comprendre la construction et la vitalité de la domination masculine et donc aussi pour la déjouer, *Pour en finir avec la domination masculine* met en évidence ce qui constitue le cœur de la légitimation des inégalités entre les sexes : leur renvoi à des différences « naturelles », biologiques ou psychologiques. Il met aussi à bas un certain nombre de clichés ou fantasmes, comme, par exemple, celui de l'accroissement de l'alcoolisme féminin. Les entrées doubles (castration, hormones ou encore homosexualité) montrent bien le traitement différencié réservé aux hommes et aux femmes. Ainsi, chacun des brefs articles de ce livre révèle les multiples voies et moyens qu'emprunte cette domination pour se perpétuer : les supports ou médiateurs de ce rapport social sont traqués dans tous les domaines de la vie quotidienne, *via* les objets ou les comportements les plus, soi-disant, « naturels » : en s'appuyant sur de nombreux travaux, notamment anglo-saxons, l'évocation de la gynécologie, de la pilosité, de la régulation hormonale ou encore de la cellulite atteste de la présence et de la réalité de la domination masculine. Aussi la lecture de cet ouvrage qui mêle habilement l'histoire (grande et petite), la théorie et la vie quotidienne, ne peut que nous convaincre : notre univers est saturé d'inégalités entre les sexes. On en vient même à se demander comment la dynamique de l'égalité a pu desserrer cet étai. Surtout un des principaux intérêts de l'ouvrage est bien de pointer tous les ressorts de la domination, y compris dans les comportements des femmes elles-mêmes (cf. les deux entrées adolescence et chirurgienne). Un des fils rouges est bien la façon dont les femmes peuvent contribuer, à leur cœur défendant, à la perpétuation de cette domination : il faut alors parler de « domination masculine consentie », ou encore de « principales instigatrices d'une situation inégalitaire ». Rien ainsi ne nous est caché de l'intime complexité de la perpétuation de la domination puisque ce « consentement », apparent, se fait jour y compris dans les situations de lutte pour tenir sa place.

Le choix des 100 mots retenus par les auteurs repose sur leur subjectivité. Et c'est tout l'intérêt de cet ouvrage, à la fois intime et objectif, subjectif et scientifique. À rebours de nombreux textes plus théoriques, c'est bien la vie des femmes qui apparaît. Portrait éclaté, mais ô combien dense, de la femme présente et passée, il donne à voir une magnifique fresque, fragmentée mais